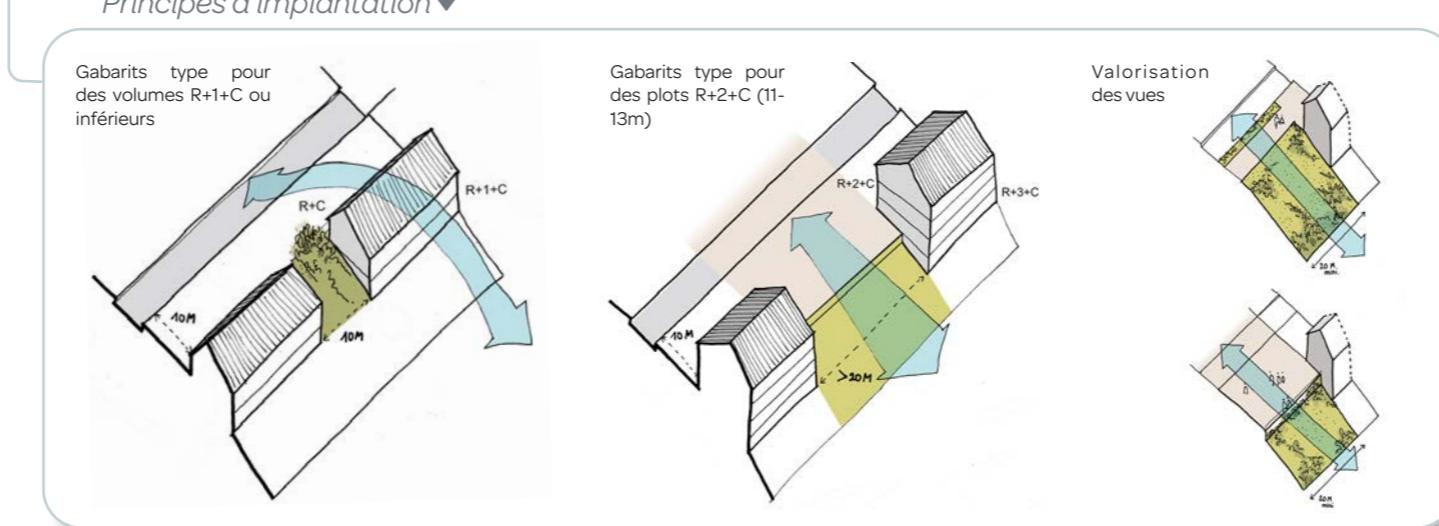
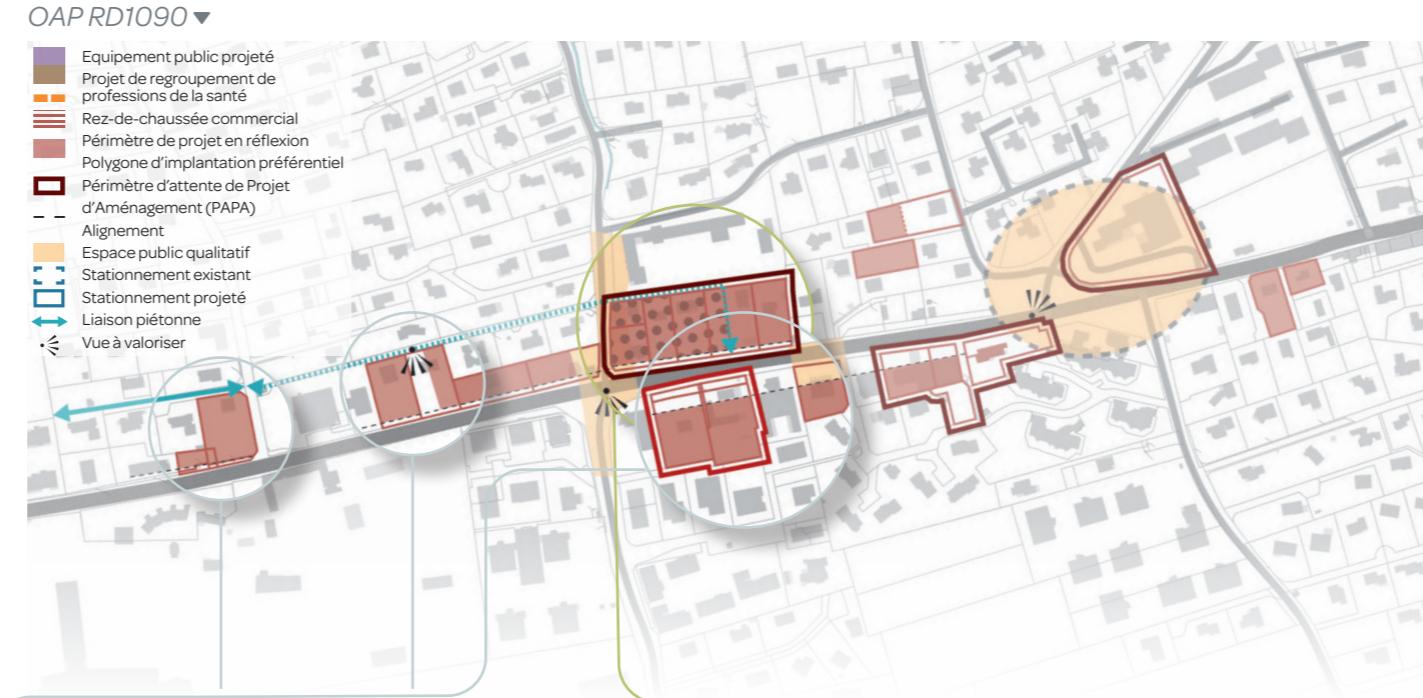
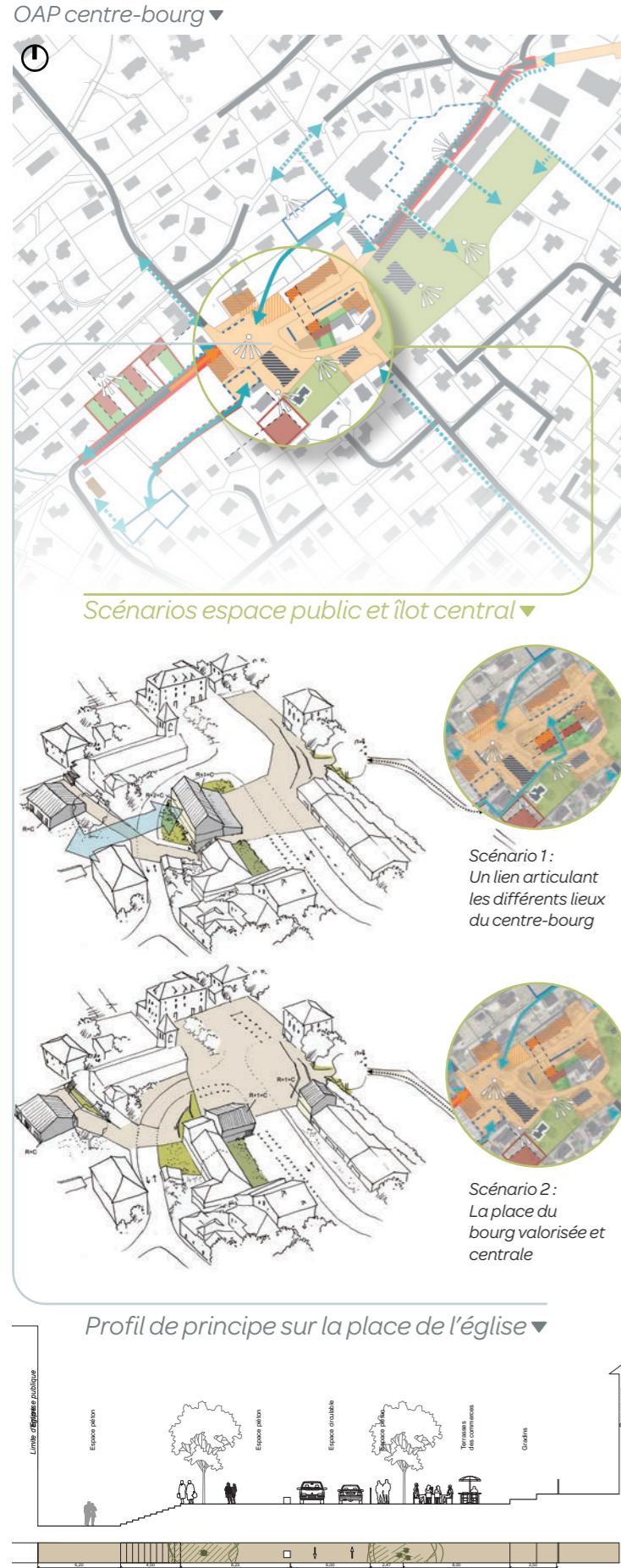


ÉTUDE POUR LES OAP DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-ISMIER | 38



MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Saint-Ismier (38)

Contact : Jérôme MORIER, Directeur du pôle technique-urbanisme - 04 76 52 52 25

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La commune de St Ismier, qui compte environ 6600 habitants, fait partie de l'agglomération grenobloise et s'étend des falaises du massif de la Chartreuse jusqu'à l'Isère. Sa position géographique et son contexte paysager lui offre un cadre de vie remarquable et harmonieux, conforté par un patrimoine naturel et architectural très présent.

La municipalité a souhaité engager une réflexion visant à renforcer l'attractivité, l'identité et la cohérence d'ensemble des secteurs du cœur de village et de la traversée de la RD 1090, et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants actuels et futurs. Ces objectifs se sont traduits par une modification du PLU actuel afin de préciser les objectifs en termes de traitements urbain, architectural et paysager sur ces deux secteurs.

ARTER est intervenu au sein de l'équipe en charge du PLU pour retravailler les deux OAP existantes sur le centre-village et la RD 1090 afin que soient identifiés les ajustements réglementaires nécessaires à la mise à jour du document d'urbanisme.

INFOS PROJET

Mission | Étude réglementaire

Date | 2016 - 2017

Équipe | Terre d'urbanisme (urbanisme réglementaire)

- ARTER (urbanisme, paysage, mobilité) - n.chomaz (urbanisme)

Resp. de l'étude ARTER | A. BECKER

Montant mission ARTER | 10 800 €HT

Étendue projet | centre-bourg et RD 1090